

## Instaurer un rendez vous téléphonique avec les enfants

## Par emilice, le 06/07/2008 à 19:40

bonjour, divorcée récement je n'ai aucune nouvelle de mes filles (3 et 5 ans) lorsqu'elles sont avec le papa. je voulais savoir s'il était possible de mettre en place par l'intermédiaire du JAF un rendez vous téléphonique régulier que ce soit quand j'en ai la garde que quand le papa en a la garde? l'année dernière je n'ai pu avoir des nouvelles qu'une fois en un mois et par l'intermédiaire d'une tierse personne. Cette année il recommence, il ne décroche pas le téléphone et je n'ai pas d'autre moyen de le joindre. La semaine dernière il avait la garde des filles et j'ai teéphoné à son travail, il a décroché et quand je me suis présenté il a racroché. et il les a pour 4 semaines, c'est très long sans nouvelles.

merci de votre aide

Murielle

Par Visiteur, le 08/07/2008 à 21:12

Je vous encourage à en parler à votre avocat

Bien cordialement, Marc